

Trace écrite : travail de la séance 1.

La colonisation obéit principalement à des motivations de politique nationale. En France, la III^{ème} République a en effet connu une installation difficile face à la menace des oppositions royaliste et bonapartiste. Le régime, qui a signé l'armistice de 1871 débouchant sur la perte de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, voit alors dans la colonisation l'un des moyens de se renforcer. Une intense propagande républicaine, par exemple lors des expositions coloniales, comme à Marseille en 1906 est menée pour convaincre l'opinion publique.

Dans un contexte de concurrence entre les pays européens, la colonisation obéit également à une logique impérialiste, et doit pour Jules Ferry, permettre de faire à nouveau de la France une grande puissance internationale capable d'étendre sa domination politique, militaire, économique et culturelle sur des peuples et territoires nouveaux. À partir des années 1880, la III^{ème} République multiplie les conquêtes pour placer la France au deuxième rang des puissances coloniales après le Royaume-Uni. Les ambitions de la France se concentrent particulièrement sur deux grands axes, l'Afrique et l'Asie. Le littoral méditerranéen est une priorité pour la France qui contrôle l'Algérie est contrôlée dès 1848, puis la Tunisie en 1881 et le Maroc en 1912. Les possessions d'Afrique subsaharienne, sont réunies en deux ensembles, l'Afrique-Equatoriale Française 1895 et l'Afrique-Occidentale Française en 1910. En Asie, la fondation de l'Union indochinoise en 1887 traduit la prise de contrôle sur toute la péninsule. La politique de colonisation traduit cependant la rivalité avec les autres puissances européennes, en particulier l'Angleterre et l'Allemagne. La conférence de Berlin est organisée en 1885 pour réduire les risques d'affrontement et aboutit à un partage de l'Afrique. Cependant, des tensions épisodiques émergent, comme à Fachoda en 1898, entre la France et l'Angleterre mais ces événements ne déstabilisent pas durablement les relations internationales : après Fachoda, la France et l'Angleterre signent l'Entente cordiale et c'est le soutien de l'Angleterre qui permet à la France d'établir sa domination sur le Maroc malgré l'opposition allemande.

Pour justifier la colonisation, les républicains mettent en avant ses avantages pour l'économie française. Alors que la France comme l'Europe s'industrialise, les colonies disposent de ressources abondantes : les matières premières agricoles sont particulièrement recherchées, comme le caoutchouc qui est tiré de l'hévéa. Les colonies présentent également de nouveaux marchés pour les productions françaises : 40% des outils produits en France sont exportés dans les colonies en 1913 ; alors que la canne à sucre est intégralement cultivée dans les colonies, le sucre raffiné en France est ré-exporté à 70% en 1913.

La colonisation est justifiée par des arguments humanitaires. Ainsi, elle est présentée le parti colonial, c'est-à-dire les partisans de la colonisation, considère que la France a une mission civilisatrice, un devoir envers des peuples jugés inférieurs. Cette idée s'appuie sur les sciences du XVIII^{ème} siècle qui avait défini et classé des races humaines en fonction de leur degré de développement. La France comme les autres métropoles justifient leur domination par la construction d'infrastructures, notamment d'écoles et d'hôpitaux. Malgré l'adoption de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905, la III^{ème} République cautionne également l'envoi de missionnaires chrétiens dans les colonies.

Dans ce contexte, les critiques de la colonisation sont rares avant 1914, et même les socialistes comme Jaurès ne remettent pas en cause le principe de la colonisation tout en mettant en cause l'emploi de la force contre les populations indigènes. Les principaux débats portent essentiellement sur la priorité que certains comme Clemenceau souhaiteraient donner à la concurrence en Europe, notamment avec l'Allemagne.

Séance 2 : Analyse de deux documents.

a- Discours de Jules Ferry.

Chef du gouvernement et ministre des Affaires étrangères jusqu'en mars, il est alors redevenu député.

« Messieurs, [...] il y a, je crois, quelque intérêt à résumer et à condenser, sous forme d'arguments, les principes, les mobiles, les intérêts divers qui justifient la politique d'expansion coloniale, bien entendu, sage, modérée et ne perdant jamais de vue les grands intérêts continentaux qui sont les premiers intérêts de ce pays. [...] je disais qu'on pouvait rattacher ce système à trois ordres d'idées ; à des idées économiques, à des idées de civilisation de la plus haute portée et à des idées d'ordre politique et patriotique.

Sur le terrain économique, je me suis permis de placer devant vous, en les appuyant de quelques chiffres, les considérations qui justifient la politique d'expansion coloniale au point de vue de ce besoin de plus en plus impérieusement senti par les populations industrielles de l'Europe et particulièrement de notre riche et laborieux pays de France, le besoin de débouchés. [...] Oui, ce qui manque à notre grande industrie, [...] ce qui lui manque de plus en plus ce sont les débouchés. [...]

Messieurs, il y a un second point, un second ordre d'idées que je dois également aborder, le plus rapidement possible, croyez-le bien : c'est le côté humanitaire et civilisateur de la question. [...] Il faut parler plus haut et plus vrai ! il faut dire ouvertement qu'en effet les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures [...] parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures [...]. Ces devoirs, messieurs, ont été souvent méconnus dans l'histoire des siècles précédents [...] mais, de nos jours, je soutiens que les nations européennes s'acquittent avec largeur, avec grandeur et honnêteté, de ce devoir supérieur de civilisation. [...]

Il est ensuite [...] un troisième [point], plus délicat, plus grave, et sur lequel je vous demande la permission de m'expliquer en toute franchise. C'est le côté politique de la question. [...] Messieurs, dans l'Europe telle qu'elle est faite, dans cette concurrence de tant de rivaux que nous voyons grandir autour de nous, [...] la politique de recueillement ou d'abstention, c'est tout simplement le grand chemin de la décadence ! [...] Rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme un piège, comme une aventure, toute expansion vers l'Afrique ou vers l'Orient, vivre de cette sorte, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer, et dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième ou au quatrième. [...] Il faut que notre pays se mette en mesure de faire ce que font tous les autres, et, puisque la politique d'expansion coloniale est le mobile général qui emporte à l'heure qu'il est toutes les puissances européennes, il faut qu'il en prenne son parti. »

Discours à la Chambre des Députés, 28 juillet 1885.

b- Couverture de cahier scolaire.



D'après une gravure de Daschler, 1900.

Séance 3 : Analyse de deux textes.

a- Extrait de Notre France d'Extrême-Orient, Duc de Montpensier, 1912.

« Lors de notre arrivée en Indo-Chine, les moyens de communication intérieurs se réduisaient à des routes plus ou moins bien entretenues et à la navigation par sampans. Notre oeuvre dans la colonie a été marquée à ce point de vue par la construction de nouvelles routes et par l'introduction dans le pays de nombreux moyens de communication empruntant à la vapeur ou à l'électricité leur force de propulsion : chaloupes, chemins de fer, tramways, automobiles. Il faut ajouter même à cette énumération l'aéroplane qui commence à évoluer déjà au-dessus des centres. [...]

Saïgon, la capitale de la Cochinchine et même de toute l'Indo-Chine, pourrait-on dire, avec son port de commerce et son port de guerre, avec ses édifices publics : le palais du Gouverneur, l'arsenal, l'hôpital maritime, la cathédrale, le palais de Justice, le théâtre, son musée commercial, son hôtel des Postes, ses collèges d'Adran et de Chasseloup-Laubat, ses habitations commodes et salubres, ses rues bien entretenues et bien arrosées, Saïgon peut supporter la comparaison avec n'importe quelle grande ville de France et aucune n'est à même de présenter un cachet d'originalité aussi pénétrant que la grande cité cochinchinoise, car on n'y trouve pas cette collection invraisemblable de boutiques indigènes, de comptoirs, d'étalages multicolores qui donne à Saïgon cette physionomie exotique et charmante. [...]

L'Annamite est patient, habile et de tempérament industriel, son pays est riche en produits de toutes sortes et autour de lui vivent des peuples qui lui demandent les denrées qui leur manquent. De tout temps, il a existé en Indo-Chine de nombreuses industries et un mouvement d'échanges très actif. Notre arrivée n'a pas manqué de stimuler ces dispositions naturelles, d'y susciter des industries nouvelles et d'y accélérer le mouvement commercial. »

Notre France d'Extrême-Orient, Duc de Montpensier, Librairie académique Perrin, Paris 1912.

b- Article de Pierre BROCHEUX.

« En 1897, le gouverneur général Paul Doumer créa les structures administratives de l'Indochine: un véritable État colonial, [...], doté d'un budget général afin que la colonie ne pèse plus sur les finances de la métropole. A cette fin, Doumer organisa un système de prélèvement fiscal lourd et impopulaire. Par ailleurs, l'administration s'arrogea le monopole du commerce de l'opium, du sel et de l'alcool de riz. L'Indochine était une colonie d'exploitation et non de peuplement : la « mise en valeur » des ressources du pays débuta dès la conquête. [...] L'État et les sociétés capitalistes jouèrent des rôles complémentaires dans cette œuvre d'exploitation économique. La puissante Banque d'Indochine (BIC) fondée en 1875 devint l'interlocutrice obligée du gouvernement général ; elle contrôla de fait l'économie indochinoise. [...] Les transports et les voies de communication, essentiels à l'expansion de l'économie coloniale, bénéficièrent d'une attention particulière de l'État. Saïgon devint bientôt un grand port d'Extrême-Orient qui prit place au 6^e rang des ports français en 1937 ; [...] Dès le début du siècle, le gouvernement s'attacha à créer les conditions d'une « *gestion scientifique de l'empire* ». Ce fut Paul Doumer qui imagina le cadre institutionnel destiné à « *organiser une production plus intensive et rationnelle* ». [...] L'économie indochinoise était donc coloniale, au sens où elle produisait des matières premières et des denrées agricoles pour l'exportation. [...] L'œuvre accomplie dans le domaine économique - « *Civiliser les peuples aujourd'hui signifie leur enseigner comment travailler pour gagner et*

*dépenser de l'argent, pour échanger*¹ » -, mais aussi sur le plan de la santé, de l'éducation, justifiait aux yeux des Français la domination coloniale.

[...] Une élite locale, en majorité des Vietnamiens et des citadins, émergea. [...] Mais les enfants de l'œuvre civilisatrice se voyaient refuser l'égalité de statut et de traitement avec les Français. [...] Dans cette société coloniale, la minorité européenne occupait le sommet de la hiérarchie. Plus que la fortune, l'appartenance raciale déterminait le statut social. Ajoutons à cela que la situation des paysans se dégrada durant la période coloniale. L'endettement et l'absence de titres de propriété favorisèrent l'accaparement des terres par les propriétaires les plus riches et les marchands, et le nombre des paysans sans terre alla en croissant. »

¹ Citation du président de la Chambre de commerce de Lyon, en 1901.

« Le cœur actif de l'Indochine », Pierre BROCHEUX, in *Les Collections de l'Histoire* numéro 62, janvier-mars 2014.

Séance 4 : exemple de corrigé de la confrontation de deux textes (bilan séance 3).

	TEXTE CONTEMPORAIN	TEXTE ACTUEL
L'exploitation économique des colonies s'accompagne de la construction d'infrastructures.	<p>« Notre œuvre dans la colonie a été marquée à ce point de vue par la construction de nouvelles routes et par l'introduction dans le pays de nombreux moyens de communication empruntant à la vapeur ou à l'électricité leur force de propulsion »</p> <p>« De tout temps, il a existé en Indo-Chine de nombreuses industries et un mouvement d'échanges très actif. Notre arrivée n'a pas manqué de stimuler ces dispositions naturelles, d'y susciter des industries nouvelles et d'y accélérer le mouvement commercial. »</p>	<p>La colonie est «doté[e] d'un budget général afin que la colonie ne pèse plus sur les finances de la métropole. A cette fin, Doumer organisa un système de prélèvement fiscal lourd et impopulaire. Par ailleurs, l'administration s'arrogea le monopole du commerce de l'opium, du sel et de l'alcool de riz. L'Indochine était une colonie d'exploitation »</p> <p>« L'économie indochinoise était donc coloniale, au sens où elle produisait des matières premières et des denrées agricoles pour l'exportation. »</p> <p>« Les transports et les voies de communication, essentiels à l'expansion de l'économie coloniale, bénéficièrent d'une attention particulière de l'État. Saïgon devint bientôt un grand port d'Extrême-Orient »</p>
La France met en place une administration coloniale.	« Saïgon, la capitale de la Cochinchine et même de toute l'Indo-Chine, pourrait-on dire, [...] avec ses édifices publics : le palais du Gouverneur [...] »	« En 1897, le gouverneur général Paul Doumer créa les structures administratives de l'Indochine : un véritable État colonial »
Une société coloniale hiérarchisée se forme.	<p>« L'Annamite est patient, habile et de tempérament industriel »</p> <p>« Saïgon peut supporter la comparaison avec n'importe quelle grande ville de France et aucune n'est à même de présenter un cachet d'originalité aussi pénétrant que la grande cité cochinchinoise, car on n'y trouve pas cette collection invraisemblable de boutiques indigènes, de comptoirs, d'étalages multicolores qui donne à Saïgon cette physionomie exotique et charmante. »</p>	<p>« Une élite locale, en majorité des Vietnamiens et des citadins, émergea. [...] Mais les enfants de l'œuvre civilisatrice se voyaient refuser l'égalité de statut et de traitement avec les Français. [...] Dans cette société coloniale, la minorité européenne occupait le sommet de la hiérarchie. Plus que la fortune, l'appartenance raciale déterminait le statut social. »</p> <p>« la situation des paysans se dégrada durant la période coloniale. L'endettement et l'absence de titres de propriété favorisèrent l'accaparement des terres par les propriétaires les plus riches et les marchands, et le nombre des paysans sans terre alla en croissant. »</p> <p>« L'œuvre accomplie dans le domaine économique - « <i>Civiliser les peuples aujourd'hui signifie leur enseigner comment travailler pour gagner et dépenser de l'argent, pour échanger</i>¹ » -, mais aussi sur le plan de la santé, de l'éducation, justifiait aux yeux des Français la domination coloniale. »</p>

